

Code de conduite

Le respect de certaines règles de base sont essentielles à notre promesse d'expérience-client et à votre expérience-employé :

- Nous partageons notre sourire et nous vouvoyons la clientèle.
- Nous avons une attitude positive au travail et accueillons la clientèle avec bienveillance.
- Nous priorisons notre sécurité, celle de nos clients et de nos collègues dans nos prises de décision et l'exécution de notre travail.
- Nous apportons notre aide aux autres membres de l'équipe Relais.
- Nous portons notre uniforme avec fierté et avons une tenue soignée.
- Nous fermons notre cellulaire personnel durant les heures de travail.
- Nous conservons nos aires de travail propres.
- Nous respectons notre horaire de travail.
- Nous respectons les normes, règles de sécurité et techniques apprises lors de nos formations et des réunions par département et nous utilisons l'équipement de sécurité nécessaire tel que prescrit.
- Nous appliquons en tout temps les politiques de l'organisation.